

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Communal**

Séance du 26 janvier 2023

Présents : MM. Nicolas CHARLIER Bourgmestre – Président
Marc GAUTHIER, Walter JORIS, Maximilien FRANCOIS Echevins ;
Ludovic COLLARD, Catherine CHARLIER-GAUTHIER, Christiane NOEL, Christian
SIMON, ~~Sophie~~ LEONARD, Aurélie de BARSY, Jean-Pierre VANDINGENEN, membres
Leslie BOSENDORF, directrice générale

Le Conseil communal réuni en séance publique

Intercommunale ECETIA : désignation de représentants communaux à l'assemblée générale

Vu l'art. 1122-34 §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu l'art. 14 du Décret relatif aux intercommunales wallonnes du 05/12/1996 ;

Vu les statuts de la société coopérative intercommunale Ecetia Intercommunale, composée de quatre secteurs, à savoir les secteurs « Droit commun », « Immobilier », « Management opérationnel et Conseil externe » et « Promotion Immobilière Publique » ;

Vu les décisions du Conseil d'administration d'Ecetia Intercommunale des 4 mai 2020 et 8 novembre 2021 relative à l'adhésion de nouveaux coopérateurs ;

Vu notre décision du 14/11/2022 relative à l'adhésion de la Commune de Tenneville à ladite intercommunale ;

Considérant qu'il revient au Conseil de désigner 5 membres à l'assemblée générale de à ladite intercommunale ;

Par ces motifs,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

DECIDE

Art.1 Désigne comme suit les représentants du Conseil communal à l'Assemblée générale de l'intercommunale ECETIA :

- I.C. TENNEVILLE (3) : Marc Gauthier, Walter Joris, Maximilien François,
- OSEZ O.C. (2) : Sophie Léonard, Christian Simon

Art. 2 La présente délibération sera transmise à l'intercommunale ECETIA

Par le Conseil

La Directrice générale	Le Président
(s) L. BOSENDORF	(s) N. CHARLIER

Pour extrait certifié conforme

La Directrice générale	le Bourgmestre
------------------------	----------------

L. BOSENDORF	N. CHARLIER
--------------	-------------